

n° département	commune	
	bourg	
lieu-dit	adresse	
GUINGAMP		ROSTRENEEN
arrondissement		canton
EGLISE paroissiale		33.04
édifice ou ensemble contenant		matricule
CLOCHE		97.04
dénomination et titre de l'œuvre		matricule
		22001279

Emplacement et position dans l'édifice : **chambre des cloches**

Propriété :

Protection :

État de conservation :

Établi en 28.7.1966 par CADIOU GUILLOTTE

Revu en 5.1976 par M.M. TUGORES

## I- DESCRIPTION

- 1- Dénomination et titre : cloche de volée en fonction dans la chambre des cloches
2. A - Matériau : bronze  
B - Technique ./.  
C - Dimensions : H. 0,73 m, Diam. 0,81 m.
3. Structure et fonctionnement : cloche de volée
4. Description formelle : mouton de bois de forme triangulaire aplatie; suspension par 4 crochets de fer enfilés dans les deux anses.
6. Inscription  
Cerveau très plat. Inscription sur le vase supérieur : MESSIRE FRANCOIS LE CAREC RECTEUR DE KERGRIST MOELLOU ET PARRAIN, MARIE JOSEPH LUCAS, EPOUSE DE LOUIS DONNIOU, ADJOINT, et MARRAINE, PIERRE LE MINTER, MAIRE. Inscription sur la faussure : FAITE PAR LA VEUVE GUILLAUME LOUIRERE DE MORLAIX EN 1826
7. Marques et amoiries ./.
8. Décor : croix sur triple emmarchement à rinceaux sur la faussure; plus bas représentation de la Vierge à l'Enfant. Vase à simples moulures.

## II- HISTOIRE DE L'OEUVRE

10. Auteur et attribution : Veuve Guillaume Louirière de Morlaix
11. Datation : datée 1826

III- NOTE DE SYNTHÈSE : cloche pesant 611 livres et payée 1222 francs le 8.6.1826. A.P. Kergrist, cahier de fabrique 1805-1830.